

15 déc 2023 -18:35

Appartient à Conseil des ministres du 15 décembre 2023

Répartition du Fonds Ukraine

Sur proposition du Premier ministre Alexander De Croo, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la répartition du Fonds Ukraine qui a été créé en soutien de la guerre en Ukraine.

Un crédit de 1.760.000.000 euros sera prévu pour financer les dépenses en soutien de la guerre en Ukraine, dont 1.505.000.000 euros en 2024 et 255 millions d'euros en 2025. Les dépenses de ce crédit seront déterminées sur la base des recettes supplémentaires de l'impôt des sociétés résultant des sanctions contre la Russie, comme les bénéfices obtenus sur les intérêts des fonds gelés.

Ces recettes peuvent uniquement être utilisées pour les dépenses liées aux conséquences de la guerre, comme l'accueil des réfugiés ukrainiens, l'aide militaire, humanitaire et médicale, le soutien logistique à la reconstruction, le soutien des organisations internationales, à la Facilité européenne pour la paix et à l'aide macro financière. Enabel élaborera ainsi un projet pluriannuel dans le cadre de la reconstruction de l'Ukraine.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Alexander De Croo, Premier ministre
Rue de la Loi, 16
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 02 11
<https://premier.be>
contact@premier.be

François Bailly
Porte-parole (FR)
+32 488 07 05 12
francois.bailly@premier.be

Bram Delen
Porte-parole (NL)
+32 497 30 82 05
bram.delen@premier.be